

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 18
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
○ Pour : 22
○ Contre : 0
○ Abstention : 0
○ Blanc : 0
○ Nul : 0

Date de convocation :
Le 8 avril 2025

Date d'affichage :
Le 8 avril 2025

DELIBERATION N° :
DC/2025-04-14/08

OBJET DE LA SEANCE :
Accès au droit

Subvention aux associations
Année 2025

AR Prefecture

043-244300307-20250414-DC2025041408-DE
Reçu le 16/04/2025

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas, et Mmes MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : Mme DREVET Hélène donne son pouvoir à M. GOUY Pascal
M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline
Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. CIBERT Gilles
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à M. PEYRARD Nicolas

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la décision du Bureau n° DB/2024-10-01/04 en date du 1^{er} octobre 2024 approuvant la signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF sur la période 2024-2028, comprenant différentes thématiques de partenariat : petite enfance, jeunesse, parentalité, handicap, accès au droit, animation de la vie sociale, logement, coordination...

Il précise que dans ce cadre, il pourrait être pertinent de subventionner deux associations œuvrant pour l'accès au droit :

- Justice & Partage (43 000 Le Puy-en-Velay) : association qui œuvre dans l'aide aux victimes ; juristes et psychologues reçoivent et accompagnent toute victime d'infraction pénale : vol, escroquerie, harcèlement moral ou sexuel, harcèlement scolaire, discriminations, violences conjugales... L'association intervient déjà sur le territoire (MFS à Dunières : une dizaine de personnes accompagnées).
- CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (43 000 Le Puy-en-Velay) : association qui accompagne les femmes et les familles dans plusieurs items comme les violences conjugales, la parentalité, ou encore le retour à l'emploi. L'association intervient déjà sur le territoire (une dizaine de personnes accompagnées).

M. le Président propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

Vu l'avis favorable de la commission « enfance-jeunesse » réunie en date du 1^{er} avril 2025,

- approuve le versement par la Communauté de Communes d'une subvention aux associations suivantes au titre de l'année 2025 :
 - JUSTICE & PARTAGE (43 000 Le Puy-en-Velay) : 400 €
 - CIDFF (43 000 Le Puy-en-Velay) : 250 €
- charge le Président de procéder aux versements susmentionnés.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20250414-DC2025041408-DE
Reçu le 16/04/2025